
ALISSA COOPER : Bonjour, c'est Alissa qui parle. On est prêts à commencer. Nous avons un grand groupe étant donné que pour la majorité d'entre nous, il me semble, on est plein milieu de la nuit, donc je vous remercie de nous avoir rejoints.

On va commencer l'enregistrement pour que l'on puisse démarrer l'appel.

Vous verrez l'ordre du jour sur la salle Adobe Connect.

S'il y a quelqu'un qui est connecté à l'appel mais qui n'est pas sur Adobe Connect, c'est le moment de le dire.

THERESA SWINEHART : C'est Theresa, je ne suis pas sur la salle Adobe Connect.

ALISSA COOPER : Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui est connecté à l'audio mais par à Adobe Connect ? Bien.

On remercie tout le monde de nous avoir rejoints.

On a trois points à l'ordre du jour d'aujourd'hui. On doit d'abord parler des attentes des propositions publiques. J'essayerai de mener cette discussion et je pense qu'on va devoir travailler avec Joe. Donc voilà le premier ordre du jour. J'espère qu'on pourra finir toutes nos tâches dans les délais prévus. Puis on a la partie communautés opérationnelles. Je ne suis pas sûre si on aura quelqu'un de la communauté des numéros

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ici avec nous, mais on a les paramètres des communautés et les gens ont les informations nécessaires. Donc s'il y a quelqu'un qui peut parler des logistiques, je pense que la personne chargée de le faire n'a pas pu se connecter. Si cette personne ne se connecte pas, on va mettre de côté ce point, on le remettra à plus tard. Et on verra quels sont les plans pour décembre et pour le prochain appel.

Il faudrait que je vous dise que Samantha n'a pas pu assister à notre appel aujourd'hui donc elle rédigera les procès-verbaux à partir des enregistrements.

Nous allons noter les actions à suivre de l'appel pour que l'on puisse les discuter entre nous à la fin de l'appel mais Samantha va préparer les procès-verbaux un peu plus tard. Samantha est là en fait ? Elle est là pour prendre note des actions à suivre.

Commentaires sur l'ordre du jour ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Bonjour, bonsoir, c'est Jean-Jacques. Je voudrais m'assurer que les personnes qui vont nommer ce secrétariat sont sur cet appel aussi.

Merci, j'ai fini.

ALISSA COOPER : Bien. Ce n'est pas quelque chose qui a été indiqué. Je ne pense pas qu'on va publier des informations là-dessus jusqu'à ce qu'on en ait la confirmation complète. Nous allons continuer si vous le voulez bien. Merci.

En ce qui concerne la discussion et les propositions – je vois qu’il y a une main qui est levée. Xiaodong Lee qui demande la parole. Xiaodong est-ce que vous avez un commentaire ? Nous avons des problèmes d’audio et Xiaodong, on ne vous entend pas. Je ne sais pas si vous essayez de parler, peut-être qu’il faut essayer de reconnecter si vous avez besoin de faire un commentaire.

Si l’on a regardé les attentes, je sais que ça fait un moment que l’on discute sur la liste de diffusion sur ce point-là. Je voudrais reprendre ce point, à moins que vous ayez des commentaires à faire là-dessus. Le document que vous voyez sur Adobe Connect est une version du document, d’une proposition de processus de finalisation. C’est la version qui a été envoyée il y a quelques heures, la version en cours de correction. Ce qu’on voulait, c’était au bas de la page, là où on a incorporé les questions liées à l’interaction avec le forum d’ICANN, on peut reprendre un peu ces points-là de façon à pouvoir continuer à éditer ce texte.

Est-ce que tout le monde voit la proposition qui a été soumise ? On en est maintenant à la quatrième étape. Est-ce que je peux avoir votre confirmation que nous regardons tous ce même texte et le même document ?

DANIEL KARREBERG :

Oui, c’est Daniel. Cela est individuel, donc chacun peut faire avancer le texte comme il le veut.

ALISSA COOPER :

D’accord.

Donc nous sommes en train de regarder le texte qui regroupe une partie du processus, et qui regroupe les propositions de la NTIA et d'une certaine façon les visions lors de la dernière étape. Lorsqu'il y a eu une convocation, on nous a demandés au niveau d'ICANN de préparer une présentation pour la NTIA, et vous voyez ici, c'est un processus en trois étapes. Nous allons poster la proposition finale sur notre site internet, nous allons faire la proposition à ICANN. ICANN a envoyé une série de demandes à la NTIA, et on nous a notifié, on nous a dit ce qui se passait pour certaines raisons. ICANN a dit qu'ils ne pouvaient pas participer à ce processus, donc vous voyez ici en jaune et en rouge les ajouts, et les corrections. Et en bas vous voyez les points qui ont été proposés aussi.

Il y a eu un peu des discussions, des questions de clarification sur l'ICANN, et il y a eu des pressions aussi concernant le processus et les interactions avec le conseil, ce qu'elles devraient être. Il y a eu une série de discussions sur la vision que l'on avait, les commentaires que l'on voulait faire etc.

Si vous voulez prendre la parole, levez la main s'il vous plaît.

Daniel vous avez la parole.

DANIEL KARREBERG:

Bonjour.

C'est un commentaire en marge que je voudrais faire. Cette partie qui est en noir n'est pas très spécifique. Je pense qu'il faudrait transmettre au conseil de l'ICANN notre objectif pour que le conseil ait une vision générale. Mais la raison principale est que je ne veux pas laisser penser qu'on les traite comme des personnes spéciales et qu'on veut négocier

sur le résultat final, parce que c'est la route vers le désastre. Donc de nouveau, je pense qu'il faut utiliser ce qui est A, B, C, et rien de plus.

Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Joe, vous avez la parole.

JOE :

Merci. Je pense que c'est une version modifiée. Selon le commentaire de Daniel. Je pense que dans la construction de base, on a l'impression qu'on va donner un statut spécial au conseil de l'ICANN, ce qui n'est pas garanti. Ce qui est garanti est qu'on crée cette attente que le conseil de l'ICANN va participer au processus de commentaires dans la même mesure, au même moment que tous les autres qui vont participer au processus de commentaires, et par conséquent on s'attend à transmettre une proposition finale à l'ICANN selon laquelle ils ont participé au développement de consensus. Je suis un peu préoccupé par la façon dont on rédige cela, s'il y avait un problème à la fin on va résoudre leur problème beaucoup plus que quelqu'un d'autre. Et c'est peut-être une réalité que leur position est différente, mais je ne pense pas qu'on doit les traiter différemment des autres personnes qui vont faire des commentaires.

ALISSA COOPER :

Merci.

Martin ?

MARTIN BOYLE:

Bonjour. Merci. En général, je suis d'accord avec Daniel et Jo, et c'est toujours un peu comme si on leur donnait un droit de véto sur notre travail.

Il a été dit dans un email ce matin ou cet après-midi qu'on avait déjà une liaison du conseil de l'ICANN et de l'équipe de IANA, dans le cadre qui appartient à l'ICG. Et je pense vraiment que ces liaisons jouent un rôle clé. Leur rôle clé est de dire où se trouvent les problèmes, les difficultés. Et s'il y en a, ces difficultés sont abordées après le 17 juillet lorsque cette section va être appliquée.

Il me semble qu'il ne faudrait pas mettre ce statut spécial ici, à moins que l'on pense que l'on va faire des références spéciales. S'il y a des préoccupations, elles devraient être soulevées par des liaisons au moment où les propositions seront réunies, c'est-à-dire vers la période de la réunion de Singapour, la réunion 52 de l'ICANN.

ALISSA COOPER :

Merci.

Raquel.

On a des problèmes dans la salle d'Adobe Connect.

Je vais donner la parole à James puisque [inaudible] a un problème.

JAMES BLADEL :

Merci.

Je voudrais dire que ce n'est pas notre processus de révision et le fait que la NTIA adresse cette demande au conseil de l'ICANN ou à ICANN pour organiser ce processus de transition, et hélas il y a des statuts que nous devons respecter.

Cependant, je pense que l'on peut aborder cela dans cette déclaration ici en supprimant le deuxième paragraphe concernant si le conseil a des soucis, on pourrait dire quelque chose dans le genre « contribuez en marge », et dire que les liaisons – OK. Merci. J'ai presque fini. Et je redonnerai la parole à Alice pour qu'elle vous donne la parole.

En tout cas, ce que je veux dire, c'est qu'on pourrait établir le point suivant : comme le ICG s'attend à ce qu'ICANN accepte ce processus, et nous pensons que les liaisons vont pouvoir résoudre les problèmes à telle date, et ensuite on peut éliminer tout le reste, tout ce qui suit.

Merci.

ALISSA COOPER :

Merci.

Kuo, est-ce que vous m'entendez ? Oui ? Bien.

KUO-WEI WU

D'abord je pense que le conseil de l'ICANN a exprimé un problème la semaine dernière, et ils ont une compréhension de certaines choses concernant l'ICG. ICANN va s'occuper des questions légales, il ne va pas

modifier la déclaration. Je pense que nous allons mettre à jour notre calendrier de manière à présenter cela à la NTIA en temps voulu.

Mais je pense que nous n'allons pas modifier un seul mot dans cette déclaration. Et je pense qu'on a ici la compréhension que le conseil de l'ICANN - et nous allons participer avec la communauté en général pour mettre en place une réunion avec l'ICG, et je pense que nous savons que si c'est une réunion publique, ce n'est pas une réunion privée. Donc je voudrais poser une question ici dans ce sens.

ALISSA COOPER :

Merci.

Il y a d'autres questions, puis nous reviendrons à vous.

Lorsque vous dites qu'ICANN s'occupera seulement des questions légales, est-ce que vous pouvez en parler un peu plus ? Beaucoup des problèmes concernent le plan de transition, il va y avoir beaucoup de problèmes de nature légale. Est-ce que vous pouvez nous parler plus de cela ?

KUO-WEI WU

Je pense que les questions légales dépendent de la loi californienne, donc nous devons accepter et appliquer les lois californiennes, et nous ne pouvons pas modifier cela dans le rapport final. Les problèmes légaux qui pourraient surgir, nous devons les aborder lors de la réunion de Singapour, et rentrer plus dans le détail ? si ce type de problèmes surgissent, nous pourrions modifier ou changer tout ce qui ne répondrait pas au point de vue d'ICANN.

ALISSA COOPER : Merci beaucoup.

Nous avons une queue. Il y a beaucoup de questions.

Xiaodong vous avez la parole. Xiaodong, nous avons des problèmes avec votre audio apparemment on ne vous entend pas. On va essayer de résoudre ce problème, je vous mets derrière dans la queue.

Jean-Jacques vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci Alissa.

D'abord je voudrais faire deux commentaires. Je voudrais soutenir ce qui vient d'être indiqué avant moi pour différentes raisons. Il y a une série d'obstacles qui ne devraient pas permettre à ICANN ou à une autre organisation d'avoir une place spéciale dans ce processus.

Ce que James a dit est tout à fait valable. Le NTIA doit faciliter ce processus dans lequel il s'est engagé, cela ne veut pas dire qu'il doit s'en charger. C'est un canal de transmission. C'est un processus de transparence, et on doit éviter de donner un rôle spécial à ICANN.

Mon deuxième commentaire –

ALISSA COOPER : Excusez-nous Jean-Jacques, on a un peu des problèmes à vous entendre. Parlez un peu plus près de votre micro s'il vous plaît.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Est-ce que je dois répéter ce que j'ai déjà dit ? Ou est-ce que je continue ?

ALISSA COOPER : Si vous voulez, résumez. Moi je vous ai entendu mais il y a des gens qui ne vous ont pas entendu.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : C'est Jean-Jacques, j'ai augmenté le volume de mon micro et je vais répéter mon premier point.

Comme les autres intervenants l'ont dit, il ne faut pas donner une place spéciale à ICANN, ou des privilèges dans ce processus.

Le deuxième point que je voulais aborder est qu'on ne doit pas suggérer que la façon dont on communique entre l'ICG et le conseil de l'ICANN pourrait être à travers les liaisons ou à travers d'autres questions. J'ai lu, je répète, dans la version préliminaire, que pendant le processus de développement du plan, on s'attend à ce qu'on puisse aborder ces préoccupations exceptionnellement si la liaison de l'ICANN peut le faire.

Ce qui me dérange ici plus que tout, c'est qu'on parle d'« exceptionnellement ». Et à ce moment-là de la liaison d'ICANN. Il y a un point ici concernant la loi internationale, et nous n'appartenons pas au conseil d'ICANN. Et donc ce qui représente le conseil d'ICANN, ces personnes ont un contact avec les liaisons, nous ne pouvons pas modifier ce système de consultation.

Merci.

ALISSA COOPER : Merci Jean-Jacques.

Maintenant Jo.

JOE : Merci.

Je voulais revenir sur cette idée que le conseil d'administration pourrait avoir besoin de réviser un point pour une raison juridique qui concerne son établissement. Ce qui me préoccupe, c'est que dans la rédaction de notre proposition, on pourrait avoir un impact par rapport la loi des organisations à but non lucratif de la Californie. Et si c'était le cas, il faudrait qu'on le sache avant de présenter la proposition aussi, parce qu'on ne devrait pas attendre jusqu'à ce que la proposition ait été transférée, cela devrait faire partie du processus de commentaires. Donc s'il va y avoir de questions par rapport à la forme, on devrait le savoir à mesure qu'on avance dans le processus, on ne devrait pas attendre la dernière minute pour faire des modifications. C'est pour cela qu'on a un processus de consultation. Et c'est un processus pour toute la communauté, puisque l'ICANN fait partie de la communauté complète. Le fait qu'il s'agisse de la dernière partie à recevoir la proposition afin de la transmettre ne l'empêche pas de participer en tant que membre de la communauté dans tous les aspects de la participation.

ALISSA COOPER: Merci Jo.

Maintenant Daniel.

DANIEL KARREBERG: En fait je pense, par rapport à ce que Kuo-Wei vient de dire, que le conseil d'administration, qui va transmettre ou transférer notre proposition sans modification à la NTIA, devrait faire partie des discussions.

4A devrait être en noir comme le 4B qui porte sur la transmission. Comme cela, ce sera clair.

KUO-WEI WU : Je voudrais répondre à la question de Joe. Je suis d'accord avec ce qu'il dit. Il me semble que le conseil d'administration devrait participer ou réviser leur rapport avant que la proposition finale soit envoyée. Ce qui me préoccupe, c'est de ne pas pouvoir soulever ces questions avant que la proposition soit envoyée.

Je vous remercie de vos commentaires, je pense qu'on s'est très bien compris. La semaine dernière, on a échangé dans une réunion d'un sous-groupe, et on s'attend à participer pas au rapport final mais à ce processus. Je remercie Joe pour son commentaire.

ALISSA COOPER : Pour reprendre cet échange dont vous parliez, je me demande - parce qu'on dirait qu'on est plutôt d'accord sur ce qu'on veut faire ici dans la rédaction qui nous occupe. C'est ce que Daniel proposait, peut-être qu'on pourrait le discuter davantage entre nous, mais je pense que le conseil d'administration souhaite mettre noir sur blanc ce que vous

venez de dire comme un processus attendu de participation précoce que vous prévoyez de modifier, peut-être que ces commentaires devraient être séparés. C'est le besoin de le mettre par écrit et de le faire parvenir, ce serait bien. On aurait un processus conjointement accordé.

Donc si vous croyez que vous pourriez discuter cela avec le conseil d'administration et nous envoyer un courriel pour parler de ce qui a été discuter dans cet appel pour nous mettre à jour, il y a des personnes qui ne sont pas dans cet appel, ce serait très bien.

KUO-WEI WU :

Oui, je pense que c'est une très bonne idée. Je vais discuter avec le conseil d'administration et on essaiera de participer d'emblée au processus. Puisqu'il me semble que ce ne serait pas correct de modifier une proposition finale. Et on ne veut pas ici enfreindre les processus.

ALISSA COOPER :

Merci.

Xiaodong, est-ce qu'on vous entend maintenant ?

XIAODONG LEE :

On comptait fournir un soutien juridique pour ICG pour pouvoir résoudre des problèmes juridiques qui pourraient surgir, et je serais content de participer à cette initiative.

ALISSA COOPER : Pardon, on ne vous a pas très bien compris, parce que votre son n'est pas du tout bon. Est-ce que vous pouvez répéter ?

XIAODONG LEE : Puisque le conseil d'administration veut vérifier qu'il n'y ait pas de conflit juridique, je serais content d'assister les personnes de ce conseil de l'ICANN avant qu'on leur présente notre proposition pour vérifier s'il y a des conflits ou pas pour qu'ils puissent participer à une telle discussion.

ALISSA COOPER : Merci.

Daniel.

DANIEL KARREBERG: Dans le principe, ce serait bien d'avoir un courrier électronique qui mette noir sur blanc les procédures. Je ne pense pas que cela puisse être fait à la dernière minute. Je suis sûr que Kuo-Wei Wu ne va pas ici prendre la parole pour nous transmettre des remarques personnelles ou des remarques avec lesquelles le conseil ne serait pas d'accord.

ALISSA COOPER : Ok Daniel. On ne vous entend pas très bien, mais je comprends ce que vous voulez dire. C'est vrai que l'explication de Kuo-Wei il y a quelques minutes est suffisante pour qu'on puisse avancer. Vous avez raison, on n'a pas besoin d'une déclaration formelle du conseil.

Donc peut-être qu'on pourrait enlever cela de nos procès-verbaux. On va le surligner pour les personnes qui n'ont pas participé à l'appel, et on espère que tout cela sera suffisamment efficace, et que la représentation de Kuo-Wei bien sûr sera acceptée. Je n'aurais pas de problème à avancer sans déclaration de notre conseil, et je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres.

Marie ? Marie on ne vous entend pas.

MARY UDUMA : Vous m'entendez maintenant ?

ALISSA COOPER : Oui.

MARY UDUMA : Je pense que vous avez bien transmis ce que je voulais dire, mais la déclaration qui nous a été remise ce matin établit cela clairement. Donc je ne pense pas qu'on ait besoin d'une telle communication. Ce n'est pas la peine je pense.

Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Je vois des personnes qui vous soutiennent sur la salle de chat.

Y a-t-il d'autres commentaires par rapport à cette question ?

Il semblerait qu'on a un plan approximatif en tout cas qui sera inclus dans les procès-verbaux. Et on inclura l'approche du conseil que Kuo-

Wei nous a expliqué, pour voir si tout le monde se sent à l'aise avec cette approche. Nous allons modifier notre document suivant ce qui a été discuté ici, mais tout en essayant de garder nos idées principales. Je pense que A et D faisaient l'objet de propositions. Il me semble que le point C est également utile. Voyez vos textes surlignés par Paul dans la partie B.

Je pense que ce serait très bien de programmer un appel une fois que l'on aura présenté notre proposition, mais je ne vois pas de nécessité stricte. Je ne sais pas si on devrait inclure cela dans les règles de procédures. Je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres.

On a beaucoup parlé des besoins pour que tous les membres du conseil d'administration puissent vous faire passer leurs retours sur des conflits potentiels qu'il pourrait y avoir, que ce soit juridique ou autre, et pour voir si les membres du conseil veulent soulever d'autres questions. Voilà le processus pour toutes les personnes qui y participent.

Donc ma question est s'il on devrait ajouter la nécessité d'un document écrit, ou si vous croyez que si l'on inclue dans les procès-verbaux ce que Kuo-Wei a dit de la participation et des retours précoces de la part du conseil, que ce serait suffisant. Ce sont deux questions que l'on pose ici.

Je vois certains avis sur le chat, sur le texte surligné, qu'on devrait garder la première partie du [point 4B] et peut-être de ne plus discuter de cette question des retours précoces.

Je vais prendre note de ces actions à suivre pour que lorsque les procès-verbaux seront disponibles, on vérifie le texte pour pouvoir inclure cette

nouvelle notion de participation du conseil de l'ICG. Je pense qu'on peut maintenant avancer. Je vous remercie tous.

On n'a discuté qu'une partie de document aujourd'hui, et il n'y a pas eu beaucoup de discussions par rapport aux modifications qu'on a apportées aux autres pages de ce document. Donc je voudrais qu'on reprenne cette discussion sur la liste de diffusion pour que l'on puisse conclure la version finale de ce document. Paul a déjà parlé des prévisions, et je proposerai de répondre aux commentaires et de commenter les discussions sur la liste de diffusion pour que tout le monde puisse participer. J'espère que les gens participeront à l'appel et j'espère qu'on pourra conclure cette question lors de notre appel du 6 décembre, le prochain appel. Voilà le plan.

Y a-t-il d'autres questions avant que l'on passe à la partie suivante ? Il y avait une question de Xiaodong sur la mise à jour du secrétariat. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de confirmer la conclusion du processus de désignation du secrétariat dans cet appel. Je dirais tout simplement qu'on est sur le point de définir cette question. [inaudible] n'est pas présent dans cet appel, et donc voilà ce que je comprends de la situation, mais je n'ai pas d'autre détail que je puisse partager dans le public au moins. On espère pouvoir vous donner plus de détails d'ici peu. Et je suis d'accord avec tous, je pense aussi que cette question est prioritaire et j'espère qu'on pourra la conclure tout de suite. J'espère que ces informations auront une [inaudible].

Maintenant, on passe à la mise à jour de la communauté. Je pense que Martin a accepté de nous fournir une mise à jour, donc va entendre ce qu'il a à dire.

MARTIN BOYLE:

Merci. Wolf-Ulrich est aussi présent dans cet appel, et comme moi il était présent dans la réunion en personne, et on s'est mis d'accord sur les noms la semaine dernière.

Le groupe de travail intercommunautaire a travaillé sur les différentes parties de l'appel à proposition, et ils ont complété leur réponse à la première partie de l'avis de la communauté concernant les fonctions IANA, c'est la partie des arrangements de la transition, et la semaine dernière on a abordé la façon d'aller de l'avant avec cette transition proposée lors d'une réunion en personne. Ils se sont mis d'accord sur la troisième partie. On espère que cela fera partie d'un appel en conférence mercredi.

La première réunion de la discussion sur la partie 4 de la transition a été menée hier, mardi, et on maintiendra un autre appel sur cette question vendredi prochain.

Voilà en termes généraux le travail [inaudible], et le but est que le travail soit publié pour consultation le 3 décembre, qui est lundi prochain.

Il y a beaucoup de discussions en ce moment, mis il y a des problèmes pour ce qui est de la réunion du 15 janvier, car les communautés ont identifié au tout début qu'il y avait un conflit avec cette date. Mais ils sont en train de travailler en tout cas. Donc pour ceux qui sont en train de suivre le travail de la communauté. A mon avis, il nous reste une question qu'ils vont faire, le rapport entre le travail en cours pour ce qui des fonctions de nommage et de groupe travail intercommunautaire, et

d'un groupe de travail intercommunautaire de responsabilité de l'ICANN qui s'occupera de la partie de la responsabilité qu'il faut que l'on aborde avant la transition. Particulièrement ce qui est important ici c'est la responsabilité des fonctions de politiques qui sont directement liées aux décisions qui sont prises concernant les fonctions IANA. Ce groupe de travail intercommunautaire ne vient que de commencer à travailler. Voilà pourquoi cela va être un peu plus dur pour la communauté des noms de respecter le délai pour ce travail.

Je voudrais voir si à ce point-là Mike a des commentaires ou des remarques à ajouter.

ALISSA COOPER :

Merci, est-ce que quelqu'un d'autre a quelque chose à ajouter ?

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci Alissa.

Martin a plus ou moins tout couvert. Ce que je voudrais peut-être ajouter, pour la question de chronogramme que Martin a abordé, le CCWG a une date butoir au début du mois de janvier, et on a besoin d'un certain temps pour soumettre un rapport, mais il faut essayer de comprendre comment cela se fait. Il faut essayer de respecter cette date, ces délais. La proposition sera soumise à partir du 1^{er} janvier. Si on regarde le document dont on a parlé tout à l'heure, il faut tenir compte de cela et il faut voir s'il y aura à l'avance un contact entre vous et le groupe concernant cette question.

Voilà c'est tout ce que je voulais ajouter.

ALISSA COOPER :

Oui, c'est un point important. J'ai suivi le processus dans ce groupe de travail. Je savais que l'accord était que l'on finisse ce travail le 21 janvier. Je pense que la communauté fait de gros efforts pour que ce travail soit fait rapidement, ce que j'apprécie énormément.

On avait parlé du 15 janvier, c'était notre date butoir, et en termes de finalisation du processus, la première que nous devons faire avec le groupe, c'est d'évaluer la composante de la proposition de manière individuelle, et prendre le temps entre le moment de réception des deux autres composantes - qui sera vers le 15 janvier ou avant - et le moment où on devra se mettre à travailler sur la composante suivante. La question du nommage et la question de l'évaluation des utilisateurs finaux.

Il faudra peut-être revenir voir avec la communauté, et à ce moment-là, on aura peut-être quelque chose de terminé. La communauté travaille dur pour faire les choses le plus rapidement possible, et pour respecter les dates qui ont été proposées. Si cela est retardé, nous aurons un problème, mais je pense que ce ne sera pas le cas.

En tout cas je suis contente d'entendre ce que Martin a dit et ce que d'autres ont dit.

Martin Boyle vous avez la parole.

MARTIN BOYLE:

Quelque chose que j'aurais dû mentionner aussi, c'est que la discussion actuelle aborde la question de la séparation des opérations des

fonctions IANA et le fait de conclure un contrat et la possibilité de faire de nouveau un appel d'offres.

Dans la réunion en face à face la semaine dernière, j'ai dit que cela aurait aussi des répercutions pour les autres communautés. Par exemple pour la communauté de nommage et les paramètres de protocole. Je pense qu'on verra les différentes propositions, nous devons nous assurer qu'il y a une cohérence entre ces trois secteurs, et de nouveau il me semble qu'il serait utile d'en parler avec les liaisons entre les personnes qui vont présider ces trois différents groupes.

Merci.

ALISSA COOPER :

Oui, c'est un bon commentaire.

Je pense que nous allons avancer.

Russ, est-ce que vous pouvez nous parler des paramètres de protocole ?

RUSS :

Est-ce que vous m'entendez ?

ALISSA COOPER :

Votre audio est très mauvais.

RUSS:

Je vais essayer de parler un peu plus fort. Est-ce que ça va mieux ?

ALISSA COOPER :

Un peu mieux.

RUSS :

La version que je viens de poster dans le chat concerne le développement du groupe de travail qui va travailler sur les paramètres de protocole. Aujourd'hui, nous avons reçu un commentaire du groupe de travail. Il est en train de travailler avec l'IETF, ils ont eu une téléconférence. Il y a un délai qui est le 15 janvier.

ALISSA COOPER :

Est-ce qu'il y a des questions pour Russ? Est-ce que quelqu'un veut – Russ, est-ce que vous pouvez nous parler des propositions ?

RUSS :

Il y a eu un accord, et nous espérons que cela sera mis en œuvre.

ALISSA COOPER :

Merci. Est-ce qu'il y a des questions à poser à Russ ? Non ? Bien.

On pourrait parler du processus de nommage. Est-ce que quelqu'un veut en parler ?

DANIEL KARREBERG :

Je ne suis pas un membre de ce comité, mais je peux vous dire que l'équipe qui a été mise en place dans le comité du RIR n'a pas terminé ; cette équipe est en train de mettre en place une proposition contenant les mandats. Cette proposition devrait être terminée vers le 15 janvier. Cette équipe est formée d'un représentant de chaque équipe, deux de

chaque communauté, et un représentant de l'équipe du personnel du [inaudible], et je pense qu'ils devraient être à jour, et je pense que leur travail arrivera dans les délais.

Je suis ouvert à vos questions si vous en avez.

ALISSA COOPER : Oui, j'ai une question. Est-ce que vous pourriez nous parler de la relation entre la proposition telle qu'elle existe et les RIR individuels, et est-ce que vous essayez d'analyser les contributions ? Comment est-ce que vous travaillez dans ce domaine ?

DANIEL KARREBERG : Je dirais que c'est un processus ascendant et il y a eu un défi au début, c'était de travailler avec toutes les régions. Bien sûr, notre objectif est d'avoir une proposition générale. On a vu les discussions qui ont eu lieu dans toutes les régions. Je ne les ai pas vues mais j'étais proche de ces réunions qui avaient lieu, et j'ai toute confiance qu'il y aura une proposition plus claire et plus précise avant la fin de l'année.

ALISSA COOPER : Merci.

Est-ce qu'il y a des questions pour Daniel ?

Je crois que c'était un appel tout à fait productif. Je remercie tout le monde. Nous avons été peut-être un peu autoritaires sur notre liste de diffusion, mais je vous demande de comprendre, il y a quelques points que nous devons finaliser avant la fin de l'année. Je vais essayer

d'organiser une autre téléconférence dans deux semaines pour reprendre tous ces points.

Il y a une action à suivre aujourd'hui concernant la proposition de processus de finalisation. Je vais aussi prendre comme action à suivre le suivi de Daniel pour la communauté opérationnelle sur les questions de la fonction IANA pour être sûrs que nous faisons ce que nous devons faire, et que la communauté est informée de ce qui se passe partout dans le monde. Ce sont les actions à suivre qui étaient importantes pour aujourd'hui.

J'espère que nous recevrons bientôt les informations sur le nouveau secrétariat, et que l'on saura à ce moment-là quelle sera la transition, quand nous pourrons commencer à travailler avec ces gens. On attend cela avec impatience.

Manal a créé une proposition intéressante sur le document de Foire aux Questions, c'est très intéressant parce qu'on peut poster de nouvelles informations, donc je vais demander aux gens de regarder, de faire des commentaires, de façon à ce qu'on puisse ensuite le poster sur le site internet.

Ensuite, on pourra faire un suivi lorsque Patrik sera là, il pourra nous parler de la préparation de la réunion de Singapour, quel est notre ordre du jour, et la réunion avec la communauté. Nous aurons aussi la possibilité d'organiser des réunions parallèles, donc il faudra préciser certaines choses. Patrik va aussi faire un suivi pour l'organisation de la prochaine téléconférence, et le travail à réaliser dans ce sens pour l'année prochaine.

Je vous demande de répondre quand on organise les appels. J'espère qu'on aura un échange un peu plus régulier sur la liste de diffusion pour nous préparer au travail que nous devons réaliser pour recevoir les propositions de la communauté.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, réflexions, questions ?

Nous sommes 60 secondes en avance sur notre horaire, merci à tous d'avoir participé, on se retrouve sur la liste de diffusion.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]